

Émetteur

Pôle Formation doctorale
François DAUPHIN

Diffusion

Le

COMPTE RENDU DE REUNION		Réunion plénière du Collège des Ecoles Doctorales normandes	
Lieu	Date et heure	Durée	
Visio zoom - session enregistrée	19 janvier 2026 à 14 h		

Présent.es :

Elisa Beaudet, Sara Belaid, Esther Camus, Pauline Cavé, Maéva Collard, Vincent Dalla, François Dauphin, Nicolas Désilles, Olivier Etard, Jean-Marc Fournier, Gilles Gasso, Sandra Gaviria, Laura Gilbert, Catherine Godard, Eugénie Gourichon, John Guaschi, Yazid Hafsi, Léonora Janane, Jean Juraszek, Alpha Oumar Kaba, Marie Landry, Constance Lange Gibourdel, Nicolas Langlois, Elodie Leblanc, Manon Lefevre, Marie Legay, Hélène Lemercier, Sophie Mandeville, Aurélie Ménard, Alexandra Merle, Philippe Mogérou, Damase Mouralis, Philippe Pareige, Pauline Pélissier, Blandine Petitjean, Marie-Noëlle Poulain, Laurence Puechberty, Clément Recher, Céline Renault, Vincent Richard, Alain Rincé, Christophe Rochais, Marie Rota, Romuald Tatin, Patrice Vibert, Alexandre Vivet

Invité.es :

Excusé.es :

Emilie Despois, Aurore Patey

Ordre du jour :

1. Mouvements dans les Maisons du Doctorat
2. Traduction en anglais de documents communs
3. Bilan des réunions d'accueil des néo-doctorant.es (novembre 2025)
4. Résultats du concours Starthèse 2025
5. Budget des ED : 1er appel de reversements 2026
6. Enquête sur les formations des doctorant.es à la médiation scientifique (Région Normandie)
7. Point sur la cérémonie de remise des diplômes de doctorat 2025
8. Point sur la formation à l'encadrement
9. Point sur les règlements intérieurs des ED
10. Point sur les conventions EM Normandie et ISEN Yncréa Ouest
11. Présentation du bilan annuel du CED dans les commissions recherche des établissements
12. Présentation du Hub APEC des Docteurs
13. Retour sur le webinaire de présentation de la plateforme nationale du doctorat
14. Nouveaux textes réglementaires concernant les CIFRE
15. Vers une modification de l'arrêté cédures pour le doctorat ?
16. Questions diverses

François Dauphin (FD) ouvre la séance du CED à 14h05.

1. Mouvements dans les ED

Marie-Noëlle Poulain (MNP) annonce qu'Hélène Lemercier est désormais en charge de l'inscriptions des doctorants à l'ENSICAEN, que Cécile Lelaisant reprend la gestion de l'ED 558 NH à la Maison du Doctorat de l'UCN ainsi que la financière des ED dont la gestion principale est à l'UCN (ED 98 DN, ED 242 EGN, ED 497 nBISE, ED 558 NH, ED 590 MIIS). MNP précise également l'évolution des missions



de Sarah Abécassis à la Maison du Doctorat de l'UCN avec la gestion de l'ED DN et de l'ED NC, ainsi qu'une fonction de référente Archives.

2. Traduction en anglais de documents communs

MNP informe les membres du CED que cinq documents communs sont désormais disponibles en anglais suite à la traduction assurée par le Carré international (UCN) : Charte du doctorat, Convention de formation doctorale, Charte de dépôt et de diffusion des thèses, Convention de mise en ligne d'une thèse et Demande de césure. Ces documents sont disponibles auprès des maisons du doctorat de chaque établissement.

3. Bilan des réunions d'accueil des néo-doctorant.es (novembre 2025)

FD donne la parole aux responsables des maisons du doctorat des différents établissements pour faire un bilan des réunions d'accueil des doctorants en 1^{ère} inscription en 2025-2026. FD indique que la journée d'accueil de l'ULHN a eu lieu le 4 novembre 2025 avec une présentation de l'établissement, du doctorat en Normandie, des mobilités internationales et de Normandie Doc, ainsi qu'une conférence de Marie-Charlotte Morin sur la médiation scientifique en doctorat. Des stands des services universitaires étaient ouvertes aux doctorant.es en parallèle du buffet déjeunatoire. L'après-midi a été ouverte sur une table ronde sur la vie de doctorant.es havrais.es, animée par Marie-Charlotte Morin, puis une visite du Gymnase universitaire et de la BU, une présentation des services de la BU, et finissait par des ateliers interactifs ludiques. Le PhD Welcome Day de l'URN a eu lieu le 5 novembre 2025 avec une présentation de l'établissement, du doctorat en Normandie, des mobilités internationales et de Normandie Doc, une intervention de Françoise Baillot, ambassadrice nationale du Doctorat et des mini-conférences sur l'intégrité scientifique et l'IA. Des stands des services universitaires étaient également ouverts pour les doctorant.es en marge du buffet. Deux ateliers réflexifs sur la CSTI et les compétences du doctorat ont occupés l'après-midi avant une synthèse de la journée et un moment convivial. Cette même semaine de début novembre, une réunion commune à l'Université de Caen Normandie et à l'ENSICAEN s'est tenue sur un format d'un peu plus d'une demi-journée (jusqu'en début d'après-midi). Elle a permis de présenter les établissements, le doctorat en Normandie et les mobilités internationales, ainsi que le pôle doctoral de l'Université de Caen Normandie. Une présentation du Dôme, puis du pôle Documentation et science ouverte (par Nicolas Boileau, Doc'Access) a également été proposée, ainsi qu'une présentation de Normandie Doc et du SUAC. Une quatrième réunion, sur un format d'une demi-journée (après-midi) s'est tenue le 20 novembre pour l'INSA en Normandie. Elle a repris des présentations similaires (établissement, doctorat en Normandie, mobilités), complétées par une présentation des outils numériques de l'INSA au bénéfice des doctorants, ainsi qu'un volet sur la science ouverte, la CSTI et Normandie Doc. Un temps a également été animé sur les violences sexistes et sexuelles, le racisme et l'antisémitisme, avant un moment convivial.

Les réunions sur le site de Caen et de l'INSA ont été l'occasion des premières utilisations de l'outil de traduction Omist (développé par Nantes Université) avec sur-affichage en mode présentation au fur et à mesure des présentations. FD précise qu'un retour d'expérience a été partagé lors de la dernière réunion inter-pôles doctoraux avec l'objectif d'évaluer la possibilité d'utiliser cet outil, théoriquement disponible via le regroupement e-SUP auquel est rattaché SyGAL, notamment au bénéfice de doctorants non francophones. A l'INSA, les doctorant.es ont particulièrement apprécié l'outil Omist. Il faut faire cependant attention aux acronymes, notamment des UR, souvent mal interprétés par la traduction automatique (« Christmas » pour CRISMAT, « Greek » pour GREYC, ...) ou des outils (« Cigale » pour SyGAL) ; une bonne procédure serait de prévenir les doctorants en amont que certains mots propres (acronymes, noms d'unités, sigles) peuvent être altérés. Quelques blocages ponctuels ont pu également être notés (plus de traduction affichée, ou reprise du français au lieu de l'anglais), sans doute liés au réseau (flux) et/ou au mode de connexion « invité ». Un échange avec la DSI est prévu pour clarifier les conditions d'accès et sécuriser l'usage en salle. Sur l'affichage, FD rappelle que la traduction apparaît sur un bandeau relativement étroit (souvent sur deux lignes), ce qui limite la lisibilité et qu'il est de temps en temps compliqué de lire les traductions qui peuvent être remaniées jusqu'au dernier mot de la phrase. Il faut donc apprendre à ne pas trop anticiper la lecture des phrases traduites.

Globalement, le ressenti de ces réunions est très bon, avec un apport important pour les néo-doctorant.es d'identifier leurs interlocuteurs et services, d'une présentation de l'association Normandie Doc, des moments d'échanges conviviaux, ... Quelques aménagements ont été envisagés à la marge pour l'année 2026-2027 tels que le basculement de certaines présentations vers l'animation de stands, l'élargissement de la durée d'accès aux stands, ...

FD interroge les ED quant à la complémentarité avec les réunions d'accueil organisées par les ED. La majorité des directions ou directions-adjointes présentes indiquent ne pas avoir constaté de redondances problématiques. Au contraire, ces réunions poursuivent des objectifs différents et suscitent davantage de questions, dans un cadre perçu comme moins intimidant. Certaines ED



notent aussi la présence de doctorants de deuxième année, venus poser des questions (notamment sur les VSS), ce qui confirme l'intérêt de proposer ces temps à des moments différents. Quelques aménagements doivent être envisagés pour certaines ED qui réalisent des réunions d'accueil sur chacun des sites avec des supports communs.

L'ED 497 nBISE organise une réunion de rentrée commune aux sites de Caen et de Rouen, là où se concentre le plus grand nombre de doctorants. Des ajustements ont été faits au fil des années pour réduire les redondances avec les réunions d'accueil des établissements et limiter la durée, afin de se concentrer sur les informations spécifiques de l'ED. L'ED 508 NC organise une demi-journée de rentrée sur le site de Rouen (Mont-Saint-Aignan) pour les doctorants entrants. Aucun retour négatif n'a été signalé sur d'éventuels chevauchements avec la réunion d'accueil établissement. Le format comprend une présentation (en anglais) du fonctionnement de l'ED, une intervention sur les violences sexistes et sexuelles, ainsi qu'une conférence (souvent assurée par un jeune docteur récemment recruté), suivie d'échanges jugés très positifs. L'articulation avec les autres dispositifs d'accueil est jugée satisfaisante. Concernant l'ED 558 NH, une réunion de rentrée est organisée sur chaque site (Caen, Rouen, Le Havre). À Caen, elle est conduite conjointement avec l'ED 556 HSRT depuis plusieurs années, avec un support commun de présentation des deux ED. Une seconde réunion en distanciel est également proposée (avant ou après Noël) afin d'intégrer les doctorant.es inscrit.es tardivement et/ou éloigné.es géographiquement. Le contenu vise à privilégier les informations propres à l'ED (règlements, fonctionnement), en laissant une large place aux questions et aux échanges, notamment avec les représentants des doctorants. Pour l'ED 591 PSIME, une réunion de rentrée est organisée sur chaque site. À Rouen, elle s'est tenue environ une semaine après la réunion d'accueil de l'établissement, en amphithéâtre, pour une durée d'environ 1 h 30. Une intervention de la cellule de lutte contre les VSS de l'INSA a également été proposée. Les éventuelles redondances, assez limitées, sont jugées plutôt utiles, car les aspects réglementaires du doctorat sont complexes et les doctorant.es bénéficient ainsi de rappels. Une réunion en distanciel est par ailleurs envisagée à destination des encadrants/directeurs de thèse (notamment les nouveaux), afin de répondre aux questions sur le fonctionnement de l'ED (prévue en mars). FD souligne que les échanges dédiés entre ED et encadrants (ou directions d'unité) constituent une très bonne pratique en contribuant à aligner les informations transmises aux doctorants et aux directeurs de thèse, participant ainsi à prévenir des incompréhensions ou tensions liées aux règles de fonctionnement du doctorat. Pour l'ED 98 DN et l'ED 242 EGN, il n'est pas noté de redondances excessives, mais des éléments servant de rappels bénéfiques à la compréhension du fonctionnement des ED.

4. Résultats du concours Starthèse 2025

MNP rappelle que le concours Starthèse est un programme national initié par le ministère, visant à sensibiliser à l'entrepreneuriat et à la création d'entreprise. Chaque région sélectionne ses lauréats ; l'un d'eux présente ensuite un pitch lors d'un événement national (sans classement national unique). Loïc Letachet a obtenu le Prix « Impact » et été sélectionné pour représenter la Normandie au Challenge National avec un projet de bioraffinerie normande de bioplastiques. Tavan Razan Tiram a obtenu le prix « Créativité » avec un projet de blocs immergés brise-vagues, et Mohammad Agjou a obtenu le prix « Audace » pour son projet de solution digitale d'aide au dosage/au suivi de capteurs de CO2 avec appui IA. Le jury normand était composé de Lucia Gonzalez (Pépité Normandie), Nicolas Dubois (Normandie Valorisation) et Manon Renard (Normandie Incubation). MNP précise que le prochain appel à candidatures devrait paraître en février ou début mars 2026.

MNP profite de cette intervention ciblant l'entrepreneuriat pour indiquer qu'à la suite du séminaire « Créer et Innover » de novembre 2025 (cf CR CED du 15 décembre 2025), une des doctorantes participantes à ce séminaire, Maryem Fadili (ED MIIS), a indiqué avoir récemment créé son entreprise deep-tech TrustalAI et a souligné que le séminaire « Créer et Innover » a été un élément déclencheur dans sa décision de passer à l'acte et remercie les contributeurs au séminaire. FD rappelle que la formation doctorale produit des effets cumulatifs : chaque action constitue une « pièce du puzzle » qui contribue, au fil du parcours, à la professionnalisation et à la poursuite de carrière des doctorants.

5. Budget des ED : 1er appel de versements 2026

MNP indique que le pôle finances de Normandie Université a installé le budget 2026. MNP précise que dans le contexte de « services votés » lié à l'absence de loi de finances pour 2026 au niveau national, les dépenses doivent pour l'instant se limiter au strict indispensable au fonctionnement, en attendant les instructions du rectorat sur les modalités d'exécution budgétaire. Un retour est attendu rapidement, mais la période de service voté pourrait se prolonger.

MNP rappelle que la première campagne de demandes de versements de l'année 2026 sera lancée prochainement sur la base des budgets présentés à l'automne et mentionne que les tableaux de demandes de versements devront être retournés au pôle doctoral de Normandie Université pour le 13 février 2026, pour un versement prévu le 27 février 2026, dans le respect de la convention pluri-annuelle de financement de la formation doctorale. John Guaschi (ED 590 MIIS) s'interroge sur la possibilité d'une réduction des



budgets ouverts pour les ED, compte-tenu des difficultés financières des établissements. FD répond que la convention pluri-annuelle de calcul existe jusqu'à la fin du contrat et n'a été à ce jour ni dénoncée ni modifiée. De fait, les montants prévus devraient donc rester inchangés pour 2026 et ouvert sur cette base par les services financiers de Normandie Université.

6. Enquête sur les formations des doctorant.es à la médiation scientifique (Région Normandie)

MNP rappelle que la Région Normandie a engagé une réflexion sur la formation des doctorant.es à la médiation scientifique. Les deux centres de CSTI, Le Dôme et Science-Action Normandie, ont été mandatés pour réaliser un état des lieux (offre existante, besoins, attentes) et formuler des recommandations co-construites avec les établissements. FD précise que le calendrier comprend : une première réunion de cadrage (juin), une réunion de lancement avec les acteurs (mi-novembre), une phase d'entretiens/enquête (novembre à fin janvier) et une restitution en plénière (avril), avant la remise d'une synthèse à la Région (mai-juin). Le périmètre concerne l'ensemble des doctorant.es, et pas uniquement ceux financés par la Région.

FD mentionne qu'il avait demandé aux ED de relayer le sujet en interne afin de produire une réponse collective sur des points d'attention. A ce jour, seules les ED 590 MIIS et 98 DN ont remonté des questionnements. Vincent Dalla (ED 508 NC) indique que la direction de l'ED NC a eu du mal à se positionner dans un contexte où les initiatives sont multiples et aujourd'hui portées par des acteurs différents (ED, établissements, CCSTI, région) de manière indépendante. FD demande aux autres ED de remonter dans les jours qui viennent leurs questions ou souhaits pour que FD et MNP puissent s'en servir lors de l'entretien qui doit avoir lieu cette semaine avec Virginie Klauser (Le Dôme) et Lucie René (Science Action Normandie).

Aurélié Ménard (UCN) s'interroge sur la diffusion de cette information aux établissements et regrette que les gestionnaires d'ED n'aient pas pu servir de relais. Jean-Marc Fournier (UCN) confirme qu'à priori, ils n'ont pas reçu l'invitation à la réunion de lancement de novembre. MNP indique que la liste de diffusion utilisée par les organisatrices incluait Thierry Machefer, VP délégué Sciences et Société / CSTI de l'UCN qui aurait dû partager cette information. FD rappelle que les invitations des établissements (dont le pôle doctoral de Normandie Université) ont été gérées directement par les représentantes des centres de CSTI mandatés et qu'elles ont apparemment ciblé les collègues des établissements aux fonctions politiques liées à la CSTI. Laurence Puechberty (LP) (URN) confirme que l'information est passée par le réseau cogito et les vice-présidence CSTI des établissements, avec pour mission de diffuser l'information au sein de leur établissement et se faire représenter s'ils n'étaient pas disponibles à la réunion de lancement. FD demandent aux autres établissements présents au CED ont bien été contactés et s'ils ont déjà réalisé leurs entretiens. LP précise que l'entretien pour l'URN a été réalisé sous la forme d'une réunion dédiée incluant les interlocuteurs concernés (direction DRV, VP CSTI, chargé de mission CSTI et elle-même) et complété par un retour écrit d'un compte-rendu de l'entretien. Sophie Mandeville (ULHN) indique qu'une réunion a lieu le lendemain de la réunion du CED en interne pour préparer une prise de rdv avec les animatrices du groupe de travail de la Région. Eugénie Gourichon (INSA Rouen Normandie) confirme que l'entretien qui était prévu a dû être décalé mais qu'une nouvelle date est d'ores et déjà fixée. Nicolas Langlois (ESIGELEC) précise qu'un rdv est pris pour la fin de la semaine. FD mentionne qu'à sa connaissance l'ENSA Normandie a également été contacté et doit avoir un entretien à court terme, mais n'a pas d'information quant à l'ENSICAEN. FD rassure Aurélié Ménard en indiquant qu'il n'est pas trop tard pour contacter Virginie Klauser et Lucie René et qu'un point de coordination avec Thierry Machefer peut être intéressante à prévoir.

7. Point sur la cérémonie de remise des diplômes de doctorat 2025

FD rappelle que la cérémonie de remise des diplômes de doctorat (promotion 2025) aura bien lieu le 3 avril prochain en fin de journée sur le site de Mont-Saint-Aignan et que le parrain de la promotion sera le Pr. Erwin Franquet (Université Côte d'Azur / Université de Nice). Vincent Richard (URN) précise que le parrain est membre du comité scientifique externe du projet « Transition » de l'Université de Rouen Normandie et que le choix est motivé par l'alignement avec la signature de l'établissement sur les transitions écologiques et sociétales, ainsi que par l'intérêt transversal de sa thématique (bâtiments intelligents, transition socio-écologique en milieu urbain). FD indique qu'une réunion de préparation a été organisée juste avant les congés de fin d'année avec le parrain, Julien Réveillon (Transition URN) et l'équipe communication de Normandie Université afin de préciser les attentes et le déroulé. FD rappelle aux ED qu'il est urgent de transmettre l'identité des représentants qui participeront à la cérémonie et les informations nécessaires à la location des robes universitaires (notamment pour ajuster les tailles).

8. Point sur la formation à l'encadrement

FD fait un point sur la formation à l'encadrement doctoral, prévue par l'arrêté relatif à la formation doctorale (25 mai 2016 modifié le 26 août 2022) qui indique qu'il revient aux établissements et aux écoles doctorales de proposer une formation aux directeurs de thèse/encadrants, mais que le CED propose depuis l'automne 2024. Le format alterne une première demi-journée centrée sur le cadre et les responsabilités de l'encadrement, avec échanges, puis une seconde demi-journée fondée sur des études de cas présentées et



discutées en groupe. Des concours ponctuels d'acteurs des ED (notamment Jean-Louis Lamotte et Michaël Aubert) ont enrichi les échanges sur la seconde demi-journée. FD précise que pour l'année 2024-2025, six sessions de deux demi-journées chacune ont été co-animées par FD et LP : deux à Caen, deux à Rouen, une au Havre et une à l'INSA. Sur 81 inscrits, 71 participants étaient présents ; 58 ont suivi les deux demi-journées, 13 uniquement la première. L'enquête de satisfaction fait apparaître un taux de satisfaction global d'environ 97 %.

Pour 2025-2026, LP accepte de poursuivre la co-animation avec FD au bénéfice des établissements du site de Rouen (URN, INSA, ENSAN) ; FD indique d'une session s'est tenue fin novembre/début décembre 2025 et qu'une autre est programmée dans les locaux de l'INSA Rouen Normandie en mars 2026. En revanche, suite à la demande de FD à l'Université de Caen Normandie et à l'Université Le Havre Normandie en juin 2025, aucun binôme n'a été identifié à ce jour pour co-animer la formation localement. Faute de ce relais de l'investissement de LP au bénéfice de l'ensemble des établissements normands en 2024-2025, aucune session n'a été programmée à ce stade sur les sites caennais et havrais, malgré de nombreuses demandes des collègues de ces établissements. FD demande aux établissements concernés de rapidement identifier des personnes ressources pour maintenir et programmer cette formation réglementaire.

9. Point sur les règlements intérieurs des ED

FD réalise un point d'avancement sur les règlements intérieurs (RI) des ED et sur l'harmonisation des spécialités de doctorat. FD rappelle que les projets de RI ont été transmis aux établissements à la rentrée 2025-2026. Un retour a été produit sur des demandes de corrections de ces RI par l'Université de Rouen Normandie, mais l'ensemble n'a pas encore fait l'objet d'une consolidation partagée avant passage dans toutes les instances. La discussion avec les représentants des établissements présents révèle un quiproquo sur le circuit de validation. Certains établissements ont compris que les versions des RI transmises à l'automne étaient stabilisées et pouvaient être présentées en commission recherche. D'autres établissements n'ont pas gardé la traçabilité des anciennes versions votées dans leurs instances. Vincent Richard (URN) souligne la nécessité d'une harmonisation préalable entre établissements, les ED étant communes et les RI devant être révisés d'un commun accord, notamment lorsqu'ils comportent des incohérences ou des points potentiellement non conformes au cadre réglementaire. Gilles Gasso (INSA Rouen Normandie) précise qu'il remontera très rapidement l'ensemble des demandes de corrections ou précision sur le RI des 3 ED concernées (ED 508 NC, 590 MIIS et 501 PSIME). Il est convenu collectivement de repartir des versions déjà relues et annotées par l'URN, de les mettre à disposition de l'ensemble des établissements et de solliciter, pour chaque RI, des commentaires complémentaires afin de produire une version consolidée. FD s'engage à transmettre les RI aux vice-présidences des établissements pour une telle relecture et enverra également les demandes de corrections au fur et à mesure de leur réception aux ED pour une anticipation du travail des conseils de chaque ED. FD précise que les modifications intervenues récemment dans certaines ED (ex. ajustements internes liés à des élections de représentants des doctorants) seront intégrées dans une étape ultérieure clairement identifiée, afin de ne pas bloquer la stabilisation de la version commune.

Damase Mouralis (ED 556 HSRT) précise un point spécifique qui concerne la spécialité « Architecture », tout particulièrement importante pour les doctorant.es du laboratoire ATE (ENSAN). Les échanges antérieurs (notamment en 2020) avaient acté le principe de faire apparaître cette spécialité sur les diplômes de doctorat car la spécialité « géographie-aménagement » n'était absolument pas pertinente pour ces doctorant.es. Les documents transmis par l'ED à l'été 2025 oubliaient de mentionner cette demande et il est important, en parallèle des corrections des RI des ED de corriger le tableau des spécialités afin que la spécialité architecture figure explicitement parmi les spécialités de l'ED 556 HSRT.

10. Point sur les conventions EM Normandie et ISEN Yncréa Ouest

MNP fait un point sur l'avancement de deux dossiers de convention pour l'accueil de doctorant.es avec l'EM Normandie et l'ISEN. Concernant l'EM Normandie, la convention de rattachement des enseignants-chercheurs du laboratoire METIS de l'EM Normandie à l'ED 242 EGN prévoit notamment une contribution à la formation doctorale (environ 30 h d'enseignement/an) et des contributions financières (300 € par doctorant inscrit, ainsi qu'une contribution de 5000 € au budget du CED, dont une part affectée à l'ED concernée). À l'issue d'échanges et d'une réunion en octobre, le principe retenu avec les deux établissements concernés (UCN et ULHN) a été de formaliser deux conventions tripartites de formation doctorale, adaptées au site d'inscription (Caen ou Le Havre) associant l'établissement d'inscription, l'EM Normandie et Normandie Université dans le cadre de la co-accréditation en vigueur. Les textes ont été finalisés et sont en attente de présentation en commission recherche de l'UCN et de l'ULHN. Jean-Marc Fournier (UCN) indique qu'une dernière réunion doit avoir lieu le jour même avec la vice-présidence de l'ULHN avant passage en commission recherche. Concernant l'EESPIG ISEN Yncréa Ouest, une demande de rattachement à l'ED 590 MIIS pour la composante située à Caen a été acceptée (conseil d'ED puis CED, avril 2024) et un accord de collaboration relatif à la formation doctorale est en cours de



finalisation entre l'ISEN Yncréa Ouest, l'Université de Caen Normandie et Normandie Université. Il prévoit notamment une contribution en enseignement (environ 6 h/an) et des contributions financières (300 € par doctorant inscrit, ainsi qu'une contribution de 5000 € au budget du CED, dont une part affectée à l'ED concernée). Le passage en instances est à programmer afin de permettre la signature. Aurélie Ménard (UCN) demande à MNP la version finale de cette convention. MNP indique que la version consolidée des documents a été envoyée début janvier et que l'annexe listant les doctorant.es actuellement en cours sous la direction de M. Al Falou (dates d'inscription, situations de codirection) sera finalisée dans la semaine et transmise à l'ensemble des interlocuteurs. FD mentionne que Jean-Luc Lamotte (ED 590 MIIS) a pris contact avec son homologue de l'ED brestoise concernée par ces doctorant.es.

11. Présentation du bilan annuel du CED dans les commissions recherche des établissements

FD rappelle l'obligation réglementaire d'une présentation annuelle par les chefs d'établissements du bilan de la formation doctorale dans les commissions recherche des établissements, en parallèle de la présentation d'un bilan annuel de la formation doctorale au niveau de chacune des ED. D'un point de vue opérationnel, le bilan est présenté dans les CR des établissements et le Cac de Normandie Université par la direction du CED depuis 2016. FD précise que le document bilan 2024-2025 est en cours de finalisation et sera envoyé dans les prochains jours aux établissements. Une date est déjà fixée pour une présentation au CS de l'INSA Rouen Normandie (19 mars 2026). Vincent Richard (URN) propose la date du 19 juin 2026 pour une présentation à la CR de l'URN. Des dates seront proposées rapidement par les autres établissements. Une date pourra être envisagée pour l'ENSICAEN en fonction des besoins réels (1 doctorante inscrite en 2024-2025).

12. Hub APEC des Docteurs

FD présente l'initiative de l'APEC (Association pour l'emploi des cadres) qui a développé un espace dédié aux docteur.es et doctorant.es en fin de thèse (« Hub APEC des docteurs »), visant à soutenir l'insertion professionnelle et à faciliter la mise en relation avec des organisations recruteuses. FD recommande de relayer largement ces ressources au niveau des écoles doctorales et des établissements (maisons du doctorat, services d'insertion, etc.).

FD précise que l'APEC propose également des ateliers (en présentiel ou en distanciel) dédiés à la valorisation du doctorat (inscription en lignes sur le site de l'APEC), ainsi qu'une série de webinaires « Cap Docteur » co-organisés avec le ministère (du 23 au 26 mars), couvrant plusieurs thématiques (compétences, IA, transition écologique, entrepreneuriat, réseau, ouverture internationale, handicap, etc.). L'inscription est gratuite mais doit être effectuée en amont (date limite indiquée : 23 février).

13. Retour sur le webinaire de présentation de la plateforme nationale du doctorat

FD fait une synthèse du webinaire organisé par le ministère dans le cadre du lancement de la plateforme nationale du doctorat (faisant suite au rapport Pommier-Lazarus de 2024). Cette plateforme est destinée à améliorer la visibilité des offres de thèses et à faciliter la mise en relation entre projets doctoraux, candidats et entreprises (notamment pour les CIFRE). Des webinaires d'information ont été proposés depuis début janvier, avec une session de rattrapage annoncée le 21 janvier à 14 h (inscription préalable requise).

FD précise que le paramétrage initial de la partie offres de thèses repose actuellement uniquement sur ADUM, en lien avec la possibilité de déposer des offres de thèses sur ADUM et que l'outil gère environ 80% des doctorant.es en France. Ainsi, une offre publiée dans ADUM est automatiquement relayée sur la plateforme nationale et les autres relais (Euroaxess, Association Bernard Grégory, Campus France, etc...). Une extension a été annoncée pour l'été 2026 pour l'outil de gestion Amethis (Bretagne, Strasbourg) qui a également un module de dépôt d'offre de thèses. Pour la Normandie, le point d'attention majeur concerne l'absence actuelle de module de diffusion d'offres de thèse, rendant impossible la diffusion automatique vers la plateforme nationale. FD précise que cette plateforme ne prévoit pas de saisie manuelle alternative. FD a alerté la DSI de l'Université de Caen Normandie pour rapidement envisager des solutions afin d'éviter une invisibilisation des offres doctorales normandes.

14. Nouveaux textes réglementaires concernant les CIFRE

FD informe les membres du CED que trois textes réglementaires ont été publiés au Journal officiel le 29 décembre 2025 (un décret et deux arrêtés). Ces textes précisent le cadre des conventions CIFRE, notamment sur le contenu de la convention (sujet de recherche, modalités de participation aux échanges scientifiques et à la formation doctorale, conditions de collaboration, diffusion des résultats, dépôt et diffusion de la thèse, échanges de connaissances antérieures). La rémunération mensuelle minimale brute est fixée à 2 300



€ à compter du 1er janvier 2026. Il est rappelé que les questions de propriété intellectuelle et de clauses de diffusion peuvent, dans certains cas, compliquer ou retarder la signature, d'où l'intérêt d'anticiper ces points.

15. Vers une modification de l'arrêté césures pour le doctorat ?

FD mentionne également qu'un avis récent du CNESER (novembre 2025) ouvre la voie à une évolution du cadre actuel des césures en doctorat régi actuellement par le décret du 18 mai 2018. Les orientations évoquées incluent : une césure possible uniquement à partir de la deuxième année de doctorat (avec une double justification de possibilité de faire une césure entre master et doctorat et que la 1^{ère} année de doctorat est centrale dans la maturation du sujet), une durée potentiellement ajustée (entre 3 et 12 mois, et non plus d'un ou deux semestres consécutifs) et une clarification des modalités de gestion. Pour les césures entre master et doctorat, l'usage de l'application MonMaster est mentionné que l'on sache à cette étape si d'autres solutions, numériques ou non, seront envisagées. Si ces évolutions sont confirmées par un futur texte, FD indique qu'il sera nécessaire d'adapter la procédure en place au niveau régional, aujourd'hui structurée sur un rythme semestriel. FD rappelle que les demandes de césures sont de plus en plus rares (pas de demandes en juin 2025 et pas de demandes à quelques jours de la prochaine réunion de la commission en janvier 2026).

16. Questions diverses

Laura Gilbert (ULHN) demande s'il existe des initiatives dans les établissements et/ou les ED pour la journée européenne du doctorat qui doit se tenir le 13 mai 2026. FD rappelle que ce point était à l'ordre du jour du CED du 15 décembre 2025 et que le tour d'horizon réalisé au niveau des établissements normands avant permis de mettre en évidence une réflexion notamment à l'UCN et des possibilités d'actions en miroir de la part des autres établissements. À ce stade, aucune action collective normande n'est arrêtée. Plusieurs établissements indiquent que la période (examens, stages, fermeture partielle) rend difficile l'organisation d'un événement en présentiel au plus près du 13 mai. Différentes pistes sont évoquées : organiser une action légèrement en amont (ou sous un format différent, par exemple en distanciel), mobiliser les ambassadeurs du doctorat pour des témoignages/échanges, ou, pour les années à venir, envisager un alignement avec des temps forts existants (par exemple la cérémonie de remise des diplômes), sous réserve d'anticipation suffisante. FD mentionne qu'il s'est rapproché d'un ambassadeur national du doctorat, Hervé Boutin (Tours) qui indique qu'il pourrait participer à des actions communes avec les ambassadeur.rices présent.es en Normandie si cela était jugé stratégique.

L'ordre du jour étant épuisé et aucune autre question n'étant soulevée, FD clos la réunion plénière du CED à 16h15 et rappelle la date du 9 mars 2026 pour la prochaine réunion plénière du CED.

